

CHARTE

**«Forum national âge et migration»
«Nationales Forum Alter und Migration»
«Forum nazionale anzianità e migrazione»**

Objectifs généraux

Le Forum national âge et migration (ci-après Forum A+M) a pour vocation de défendre les droits et la dignité des migrant-e-s âgé-e-s vivant en Suisse et victimes d'inégalité sociale. Il plaide pour la reconnaissance des contributions de la population migrante âgée actuelle au développement sociétal et économique de la Suisse, pour la promotion de l'égalité des chances sur les plans économique, social et sanitaire ainsi que pour la prise en compte des ressources et des besoins de ce public vieillissant.

Par son engagement, le Forum A+M soutient la Confédération dans la mise en œuvre de sa politique sur l'âge et la migration, telle qu'elle a été exposée dans le rapport issu de la deuxième Assemblée mondiale de l'ONU sur le vieillissement, qui s'est tenue à Madrid en 2002.

Fédérant depuis 2003 les principaux acteurs de la prise en charge stationnaire et ambulatoire des personnes âgées ainsi que ceux de l'intervention en faveur des seniors, de la santé et de l'intégration, le Forum A+M œuvre, à travers des activités nationales de coordination, de relations publiques, de formation, de recherche et de plaidoyer, en faveur de l'égalité de traitement des migrant-e-s âgé-e-s de Suisse.

Activités

Le Forum A+M

- intervient pour améliorer l'accès des migrant-e-s âgé-e-s à des prestations adaptées à leurs besoins dans les domaines de la santé et du social;
- soutient l'engagement de ses membres en faveur des intérêts des migrant-e-s âgé-e-s ainsi que leurs efforts de rapprochement mutuel;
- influence l'opinion publique et encourage la reconnaissance de la diversité, y compris au sein de la population âgée;
- soutient des initiatives politiques visant à améliorer les situations diverses que connaissent les migrant-e-s âgé-e-s;
- informe et sensibilise la population, notamment les spécialistes intervenant dans l'aide aux personnes âgées, la santé et l'intégration;
- encourage les travaux de fond visant à étudier les situations de vie, les ressources et les besoins des migrant-e-s âgé-e-s en Suisse;
- se met en réseau avec des partenaires nationaux dans l'intérêt des migrant-e-s âgé-e-s;
- soutient la formation et le perfectionnement des groupes professionnels ainsi que des bénévoles qui, dans le cadre de leurs activités, sont confrontés au vieillissement en contexte migratoire.

Ressources et fortune

Les ressources du Forum A+M proviennent

1. des cotisations de ses membres,
2. de contributions d'autorités et de fondations ponctuelles, liées à des projets,
3. de dons et de legs,
4. de produits de ses activités,
5. des intérêts de placements.

Les ressources financières collectées ne doivent pas être assorties d'exigences et de conditions contraires aux buts du Forum.

Le Forum A+M charge la Croix-Rouge suisse de tenir sa comptabilité ainsi que d'établir son budget et ses comptes annuels. Ces derniers font l'objet d'une révision non professionnelle par un membre ou un partenaire du Forum.

Membres et partenaires du Forum

Les membres du Forum sont des organisations privées, opérant généralement sur l'ensemble du territoire suisse dans le domaine de l'âge et de la migration. Chacun dispose d'un droit de vote, exercé au sein du Forum par la personne qui le représente.

En sa qualité de réseau, le Forum est ouvert à des particuliers et des services publics, considérés comme partenaires et ne jouissant d'aucun droit de vote.

Le comité statue sur l'admission de nouveaux partenaires après s'être concerté avec les membres et les partenaires du Forum A+M.

Présidence

Le Forum A+M élit un-e président-e. Il s'agit de préférence d'un membre ancien ou actuel du Parlement fédéral. Cette personne jouit d'office du droit de vote au sein du Forum. En outre, le Forum élit un-e vice-président-e parmi les représentant-e-s des organisations membres. Le mandat du / de la président-e est de deux ans. Celui-ci / celle-ci est rééligible (plusieurs fois).

Vice-présidence

La présidence délègue la direction au / à la vice-président-e.

Les tâches de ce dernier / cette dernière sont les suivantes:

- organiser les rencontres du Forum A+M;
- établir et gérer le budget et soumettre annuellement les comptes et le budget au Forum pour approbation;
- diriger le secrétariat du Forum A+M;
- assurer la mise à jour, l'administration et le financement du site www.age-migration.ch (www.alter-migration.ch).

Comité

1. Composition

Le comité est composé du / de la président-e, du / de la vice-président-e ainsi que d'au moins deux autres représentant-e-s des organisations membres.

Le comité est ouvert à des membres qui, à titre individuel, s'intéressent à une collaboration.

Afin de mieux s'acquitter de ses tâches, le comité peut recourir aux compétences d'expert-e-s extérieur-e-s à ses organisations membres.

2. Tâches

Le comité

- représente le Forum A+M vis-à-vis de l'extérieur;
- examine les demandes de financement et émet une recommandation à l'intention du Forum A+M;
- soumet au Forum A+M des demandes en vue de l'admission de nouveaux membres ou de l'exclusion de membres existants.

Dans l'exercice de ses tâches, le comité dispose de la signature conjointe à deux.

Contact

Forum national âge et migration
Therese Frösch, présidente
Hildegard Hungerbühler, vice-présidente

Secrétariat: Andrea Greber, andrea.greber@redcross.ch
058 400 41 47

Berne, décembre 2019